



Fédération de la Manche des Clubs de Retraités

CONVENTION DE PARTENARIAT 2026-2027

Entre

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES, située Site Associatif de l'Aurore, 9002, Avenue des Sycomores, 50000 SAINT-LÔ, représentée par Monsieur Patrick LECOMTE, Président, d'une part, Et SALON DESIGN' HAIR

Représenté(e) par M^{me} DADALA Sophie

Situé au : 47 Avenue du maréchal Leclerc - S'Hilaire

Tél : 02 33 49 09 50 Mail : cladsophie@gmail.com

Le partenaire de La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES s'engage à accorder la remise ou l'avantage défini ci-dessous, lors de la présentation de la carte nominative.

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES présentera cette offre à tous ses adhérents, par courrier, et sur son site internet www.fmcr50.fr.

La présente convention est valable dès la date de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2027.

Nature de l'avantage accordé au porteur de la carte nominative FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES :

REDUCTION : - 7 %

....., sur présentation de la carte nominative.

A S'Hilaire le 06/10/2026

Pour La FEDERATION de la MANCHE
des CLUBS de RETRAITES

Signature : Mr Patrick LECOMTE, Président



Modèle de carte d'adhérent :



Pour

Signature :

SALON DESIGN' HAIR

47, Avenue Maréchal Leclerc
50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT
Tél/Fax : 02 33 49 09 50
Siret : 451 313 490 00014 - APE 9602A